

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 avril

Etaient présents : Alain LIENARD, Maire
Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory
BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Adjoint
Stéphanie BARRE, Sandrine BRISON, Virginie GILLARD, Denise
PENIN, conseillères municipales
François CASTEL, Frédéric DEBRUX, Michel DEMARQUET,
Nicolas MONVOISIN, Pierre PERON, conseillers municipaux

Etait absente et excusée : Mme PHILIPPE Sylvie

Le Maire a rendu compte des délibérations prises : nombre d'adjoints, indemnités (versement des indemnités afférentes à la strate de population de moins de 500 habitants avec encore une minoration : 6% au lieu de 6,6% pour les adjoints et 16% au lieu de 17% pour le maire), délégations de signatures et arrêté de délégations aux adjoints.

Vote de nouvelles délibérations : délégation d'attributions au Maire, représentants à la Commission Communale des Impôts Directs, représentants à l'AMVS, représentants à la Commission d'Appel d'Offres, représentants au syndicat mixte d'aménagement des cours d'eau, représentants au CCAS. Approbation à l'unanimité des présents.

Compte-rendu de l'élection du Président de la CAMVS. Benjamin Saint Huile élu avec 49 voix contre 39 pour Joël WILMOTTE. Election des 15 vice-présidents le 30 avril et vote du budget. Un groupe sans étiquette représentant les communes rurales a été créé. Il a été demandé à la commune de Vieux-Mesnil d'y adhérer. Le Maire souhaite attendre l'élection des 15 vice-présidents afin de se prononcer.

Travaux Michel SAINT-MARTIN a donné les premières informations quant au projet de parking et entrée du cimetière : l'ADUS a commencé l'étude du projet, les premières esquisses seront faites pour le 29 avril. Il sollicite l'accord du conseil municipal pour lancer un MAPA (Marché à procédure adaptée car l'estimation de la dépense est inférieure à 90K€ HT), il précise qu'un tel marché ne nécessite pas de publication mais une simple publicité sur le site communal. Ensuite les devis seront étudiés par la CAO et les dossiers de subventions établis (DETR + Amendes de police + FDC), La part à charge communale serait de 25K€ maximum (si le FDC est reconduit). Décision à l'unanimité du Conseil Municipal de lancer le marché d'un montant inférieur à 90 000€. Dépôt des dossiers de demande de subvention pour le 2 juin.

Il a ajouté que la rétrocession de la voirie, de l'éclairage public et de l'assainissement de la Résidence Haplencour, négociée avec SIA depuis plus de 10 ans devrait aboutir après travaux de remise en état entrepris par SIA pour un coût de 200 000€. Il a présenté la proposition de SIA : créer dix places de parking en échange de l'entretien des espaces verts (45 ares), rétrocédés, eux aussi, à la commune : impact à chiffrer par la commission des travaux au niveau matériel et humain. Proposition de créer derrière les places de parking côté droit de la placette une aire d'évolution pour les tout-petits à condition que cet espace soit fermé. Décision cet automne.

Le conseil donne son accord pour l'achat de gros matériel : une tondeuse et une débroussailleuse. Les devis tournent entre 850€ et 1200€ HT.

Il vote également l'achat d'illuminations de Noël pour une première tranche de 3000 euros. Rendez-vous prévu le 29 avril avec la société Leblanc.

L'aménagement de la 2^{ème} partie du grenier en salle d'archives est en cours de finition. Visite prévue de cet espace et de l'atelier communal prochainement.

Finances Patrick CHARPENTIER a soumis ses propositions de décisions modificatives pour que les dépenses d'investissements soient en adéquation avec les décisions prises par la nouvelle municipalité : accord du conseil municipal.

Dépenses imprévues de 11 500€ à conserver pour l'instant.

Etude PMR prévue de 5000€ reportée. La commune a appris cette semaine que le FDAN n'existe plus en 2014. Lors de la réunion des commissions, il avait été prévu de transférer cette somme pour l'étude du cimetière mais cette étude étant gratuite, il n'y aura pas de décision modificative à prendre.

Il a ensuite explicité le problème du fonds de concours pour les travaux du Chemin du Faulx : facture attendue 122 000€; facture reçue : 132 000€ : des explications sur d'éventuels avenants ont été demandées à la CAMVS.

5000€ avaient été prévus pour l'achat de gros matériel. 3000€ sont suffisants. Proposition de transférer les 2000€ restant pour la nouvelle organisation du secrétariat.

Sur les 10 000€ prévus pour l'entretien des bâtiments, 5500€ vont être dépensés. 1500 € pourraient être utilisés suite à la visite de la commission de sécurité de la salle des fêtes. Les 3000€ restants serviraient pour les illuminations. Accord à l'unanimité pour prendre ces décisions.

Fêtes et cérémonies Grégory BELAZIZ a fait le bilan des manifestations passées (fleurissement de la stèle, chasse à l'oeuf) et a donné des précisions quant au 8 mai (en attente d'horaire de l'UPH) et à la fête des 3 trèfles. Rencontre avec M GILSON pour faire le point (un groupe ne pourra pas participer, il a été remplacé par un autre.). Le groupe Notre Dame de Fatima souhaite participer à cette fête bénévolement en échange d'une location de salle gratuite. Proposition du Maire de soumettre à la commission le principe d'octroi des subventions et de décider s'il y aura la création d'une régie de recettes compte tenu que le Comité des Fêtes ne souhaite plus participer à des manifestations. Le Comité des Fêtes initialement prévu à la fête des Trois Trèfles ne participera pas. Il a aussi précisé que le spectacle de Noël offert aux enfants serait maintenant choisi parmi les spectacles agréés par le conseil général et subventionnés à 50%. Grégory BELAZIZ en a sélectionné 7 et la commission en choisira un. Date du 12 ou du 13 décembre arrêtée pour la fête de Noël.

Pour les enfants admis au collège : abandon du Bescherelle au profit du dictionnaire en couleur avec CD. En faire bénéficier les élèves de CM2 non scolarisés à l'école de Vieux-Mesnil. Prévoir le moment de remise au cours de la fête des Trois Trèfles.

Ruralité, communication, culture, lien social Jacques DECOURTRAY souhaite via cette commission améliorer les échanges avec les administrés, rendre la culture plus accessible, dynamiser le village, continuer le fleurissement du village, améliorer la communication (site internet, bulletin municipal). Lors de la réunion de la commission prévue le 23 avril, il va soumettre à l'ADUS, les réflexions de sa commission "ruralité" concernant l'aménagement prévu au cimetière. Les membres iront sur place et énonceront les contraintes, les incontournables du projet.

Il a énoncé ses pistes de travail : le site de la commune (prévoir que courant septembre tout soit mis à jour), le bulletin municipal (choix de 2 propositions à soumettre à la commission).

Il a rendu compte des différents contacts qu'il a eus (enseignants, médiathécaire). Il propose de dynamiser cette médiathèque, continuer les actions de portage à domicile envers les personnes âgées. Lors de la rencontre avec M LESAGE il a été décidé de faire venir les enfants à la médiathèque pour valoriser leur travail, exposer les recueils des élèves créés dans le cadre de la méthode Freinet. Les horaires de la médiathèque vont être revus afin de respecter la convention STEVENSON.

Il a abordé deux dossiers d'aide sociale : l'un de ces dossiers sera étudié lors de la prochaine réunion du CCAS (aménagement d'une maison pour un enfant handicapé, paiement de 2 nuitées dans un centre d'hébergement à un administré dont la maison doit être nettoyée de fond en comble.) tout comme les règles de fonctionnement de ce centre communal dont il a listé les administrateurs non élus. Michel LENOTTE et Mme LAMBOURG sont partants, Mesdames SAUVAGE et FRINGAN n'ont pas réussi à être jointes. Proposition de redonner au CCAS sa vocation sociale notamment revoir le principe de paiement du centre aéré. Proposition de mettre en place une fête des voisins et envisager un concours de maisons fleuries en constituant un jury extérieur.

Vie scolaire Alain LIENARD a rendu compte des réunions du personnel communal, du conseil d'école, des intervenants rythmes scolaires et du fonctionnement de la restauration scolaire.

Lors de la réunion de bilan des rythmes scolaires, on s'est rendu compte de la difficulté de trouver des solutions lorsqu'un animateur est absent. Le budget prévu initialement est dépassé.

La cantine pose un véritable problème. Le Conseil Municipal souhaite aider le personnel communal dans cette tâche. Des propositions ont été faites pour améliorer ce moment de convivialité comme par exemple instaurer un temps de récréation avant le repas, mettre l'entrée dans les assiettes afin que les enfants commencent à manger dès qu'ils entrent dans le réfectoire, trouver une solution pour régler le problème de résonance des locaux, achat de jeux. Certaines idées étaient pertinentes, d'autres moins.

Les actions d'accompagnement vont se poursuivre.

Lors du Conseil d'école, les enseignants ont expliqué la méthode Freinet qu'ils utilisent afin de répondre aux questionnements des parents inquiets de ne pas voir évoluer leur enfant. Ils sont très enthousiastes mais ne communiquent pas assez avec les parents. Le Maire leur a proposé de présenter aux parents cette méthode en montrant les travaux des élèves. Le Conseil Municipal souhaite faire confiance aux enseignants car ils montrent une réelle ouverture de communication avec les parents.

La séance a été levée à 19h50.